



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Journée mondiale des réfugiés Jeudi 20 juin 2019

Fiche n°6 : L'intégration des réfugiés par le logement

L'accès au logement est une étape clé de l'intégration, permettant d'enclencher un parcours de vie stabilisé, qu'il s'agisse de l'ancrage territorial et social, de la scolarisation des enfants ou encore de l'accès à une formation ou un emploi.

L'accès au logement est ainsi une des conditions pour accéder à l'autonomie.

Or, les réfugiés sont souvent confrontés à des difficultés de compréhension de notre organisation administrative ou à une insuffisante maîtrise des procédures à respecter, qui fragilisent leur parcours d'accession au logement. Ils peuvent aussi être victimes de discriminations ou d'amalgames.

Aussi, il convient de **faciliter leur accès à un logement**, et c'est tout le sens de la mobilisation impulsée par le Gouvernement depuis deux ans, Sous l'effet de cette politique partenariale, près de 9 000 logements ont été mobilisés en 2018¹ permettant de reloger 20 000 réfugiés. Prolongée en 2019, cette action a vocation à s'inscrire dans la durée.

Cette dynamique n'est possible que grâce à la **mobilisation de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés** : des **élus locaux**, sans qui aucun accueil n'est possible, des **préfets et des services locaux de l'Etat** qui impulsent et animent une dynamique locale autour de ces enjeux, des **acteurs du logement**, publics ou privés, des **associations**, dont le rôle d'accompagnement des réfugiés est décisif pour leur intégration et enfin, de la **société civile** qui s'est largement mobilisée depuis 2015.

Composante du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, cette politique est intégrée dans la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. La mise en œuvre de la politique de mobilisation nationale de logements en faveur des réfugiés est animée par la Dihal, qui assure également le pilotage de dispositifs innovants adaptés aux spécificités des réfugiés en besoin de relogement (voir les deux encadrés).

¹ Les relogements en Ile de France ne sont pas comptabilisés

Démarrer un nouveau parcours de vie

dans un territoire pourvoyeur de nouvelles opportunités

La plateforme nationale pour le logement des réfugiés offre des parcours résidentiels et d'insertion aux réfugiés, notamment ceux qui sont hébergés dans des zones tendues pour lesquelles l'accès au logement est souvent difficile. Basée sur l'adéquation entre une offre de logement vacante identifiée sur un territoire d'accueil et une demande de relogement exprimée par un réfugié sur la base d'un projet de vie, ce dispositif, piloté par la Dihal, est particulièrement adapté aux familles ou aux personnes en attente de réunification familiale.

Depuis la création de la plateforme en 2015, près de 3700 réfugiés ont été relogés. Ils sont accompagnés dans la construction de leur projet de vie, en amont par leur centre d'hébergement mais aussi sur le territoire d'accueil par un organisme spécialisé qui délivre un accompagnement global qui favorise l'intégration dans le nouveau lieu de vie (maintien dans le logement, insertion socio-professionnelle, apprentissage linguistique, scolarisation des enfants).

L'engagement des élus, des services de l'Etat et des associations partenaires est déterminant pour faire de l'accueil de ces populations un vecteur et non frein à la cohésion des territoires.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le pôle Migrants de la Dihal (logementplanmigrants@dihal.gouv.fr) et la plateforme (plateformedihaal@qiphabitat.net)

Impulser un parcours d'intégration dans un cadre interculturel

L'accueil et l'intégration des réfugiés reposent aussi sur l'implication de la société civile. Afin de soutenir les nombreux élans de solidarité, le Gouvernement encourage et soutient la mise en place de projets de **cohabitations solidaires**, qui permettent à de simples particuliers d'accueillir des réfugiés à leur domicile ou de vivre en colocation avec des réfugiés.

Des associations sont chargées d'organiser les cohabitations, de veiller à leur bon déroulement et d'assurer un accompagnement social global des réfugiés, ce dernier n'étant pas le rôle des familles accueillantes ou des colocataires solidaires.

L'immersion dans un foyer français accélère l'apprentissage de la langue, favorise la compréhension de la culture française et la maîtrise de ses normes et codes, autant d'atouts positifs pour l'insertion socio-économique des personnes.

Ce mode d'accueil est particulièrement adapté aux besoins identifiés des personnes isolées et des jeunes pour qui l'accès au logement autonome est le plus compliqué.

Faisant suite à une expérimentation mise en œuvre par la Dihal qui a permis d'accompagner 650 projets d'hébergement citoyen pendant deux ans, 21 associations ont été sélectionnées en 2019 pour **déployer des projets dans une vingtaine de départements** (cartographie des projets retenus en annexe).

En renforçant les liens entre la société civile et les réfugiés, la cohabitation solidaire permet de changer le regard sur les personnes en situation d'exil.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le pôle Migrants de la Dihal (logementplanmigrants@dihal.gouv.fr)

AFEV et France Horizon	Haute Garonne - 31
Armée du Salut	Ile de France (Paris, Essone, Yvelines)
Caracol	Ile de France, Bouches-du-Rhône, Charente Maritime
ADOMA CDC 38	Isère - 38
Nantes Renoue	Loire Atlantique - 44
Croix Rouge 79	Deux Sèvres - 79
Croix Rouge 86	Vienne - 86
Diaconat Protestant	Loire Atlantique - 44
Entraide et solidarités	Indre et Loire - 37
FEP	France
Fondation de Nice	Alpes Maritimes - 06
Forum Réfugiés	Rhône- 69
Le Logis	Charente Maritime - 17
La pierre Blanche	Yvelines - 78
Quatorze	Ile de France
Réfugiés bienvenue	Ile de France
RJA CHARTRES	Chartres / Eure et Loire - 28
Singa SOS	Paris
Singa / Forum Réfugiés (MONTPELIER)	Hérault - 34
Singa / Forum Réfugiés (TOULOUSE)	Toulouse - 31
Samu Social de Paris	Ile de France

En cherchant à faciliter et accélérer l'accès au logement des réfugiés, l'ambition est de donner aux réfugiés les moyens de s'intégrer rapidement afin de devenir des citoyens comme les autres qui participent à la création de richesse dans notre pays. Cet objectif de relogement des réfugiés répond également à un enjeu de cohésion des territoires en permettant une revitalisation des territoires les plus détendus et une appropriation par toute la société des enjeux liés à l'accueil des réfugiés.

Annexe : Carte et liste des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « cohabitations solidaires »

Appel à projets "Cohabitations solidaires"

